

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** illbruck CY013
- **Code du produit:** A-I-CY013
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 -
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Tremco illbruck Productie B.V.
Vlietskade 1032, 4241 WC Arkel
T: +31 (0) 183568000, F: +31 (0) 183568100
msds@tremco-illbruck.com
- **Service chargé des renseignements:**
Tremco illbruck NV
Leo Baekelandstraat 3, 2950 Kapellen
T: +32 (0) 36646384, F: +32 (0) 36648676
www.tremco-illbruck.be, info-be@tremco-illbruck.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Pendant les heures de bureau T: +32 (0) 36646384. Pour les autres heures s'il vous plaît contacter votre centre national anti-poison.

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Xi; Irritant
R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 - **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
 - **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
-
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
 - **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
 - **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

(suite page 2)

BE

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

Nom du produit: illbruck CY013

(suite de la page 1)

- **Phrases R:**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

- **Phrases S:**

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- **Identification particulière de certaines préparations:**

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 7085-85-0	2-cyanoacrylate d' éthyle	10- <20%
EINECS: 230-391-5	Xi R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**

- **Remarques générales:** Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Envoyer immédiatement chercher un médecin.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Dyspnée

- **Indications destinées au médecin:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'irritation des poumons, premier traitement avec un spray à la dexaméthasone.

BE

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

Nom du produit: illbruck CY013

(suite de la page 2)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Mousse

Eau pulvérisée

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Mettre les personnes en sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

Nom du produit: illbruck CY013

(suite de la page 3)

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7085-85-0 2-cyanoacrylate d' éthyle
--

VL Valeur à long terme: 1,04 mg/m ³ , 0,2 ppm
--

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

- **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre provisoire:

Filtre B

- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**

Gants en caoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

— BE —

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

Nom du produit: illbruck CY013

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit

· Odeur:	Caractéristique
----------	-----------------

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
-------------------	----------------

· valeur du pH:	Non applicable.
-----------------	-----------------

· Point de fusion:	Non déterminé.
--------------------	----------------

· Point d'ébullition:	> 200 °C
-----------------------	----------

· Point d'éclair	87 °C
------------------	-------

· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
------------------------------------	-----------------

· Température d'inflammation:

Température de décomposition:	Non déterminé.
-------------------------------	----------------

· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
----------------------	--

· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------	--------------------------------

· Pression de vapeur:	Non déterminé.
-----------------------	----------------

· Densité à 20 °C:	1,07 g/cm ³
--------------------	------------------------

· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
-------------------------	----------------

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
---	----------------

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C:	2 - 20000 mPas
--------------------	----------------

Cinématique:	Non déterminé.
--------------	----------------

· Teneur en solvants:

VOC (CE)	0,00 %
----------	--------

· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
---------------------------	--

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation par dégagement de chaleur.

Réactions aux agents d'oxydation.

Réactions au contact de l'eau.

Réactions aux alcalis (lessives alcalines).

Réaction aux amines.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

Nom du produit: illbruck CY013

(suite de la page 5)

- **10.4 Conditions à éviter** Eau / humidité
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par inhalation.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-------|
| · 14.1 No ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |

(suite page 7)

BE

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.01.2014

Numéro de version 12

Révision: 02.09.2013

Nom du produit: illbruck CY013

(suite de la page 6)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable. |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. |

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 Directive 1999/45/CE
 Directive 1272/2008/CE (OJ L 353, 31.12.2008, p.1)
 Directive 1907/2006/CE (OJ L 396, 30.12.2006, p.1, avec les amendements ultérieurs).
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Non applicable.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
 Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.